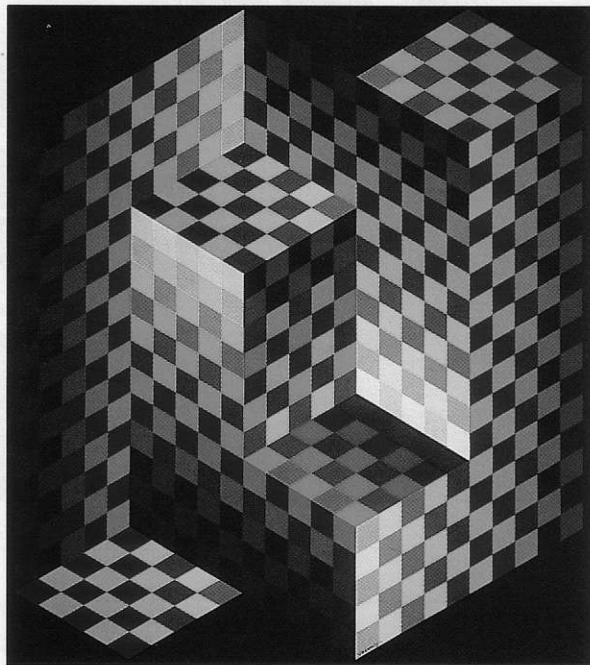


9. Enfants de Descartes

Quand les Français se disent « cartésiens », ils se réfèrent à des valeurs de clarté, de méthode, d'ordre mais aussi de scepticisme.

Nous repérerons ces valeurs dans leurs goûts et leurs habitudes, leur conception de l'État, leur humour, ainsi que dans leur façon d'organiser les textes.

Victor Vasarely, Créature-Zoeld (1976),
collection privée.



René Descartes (1596-1650)

Né en Touraine, le jeune Descartes se passionne très tôt pour les mathématiques et rêve d'en étendre le champ d'application aux autres sciences. Bizarrement, ce philosophe français passera peu de temps en France. Il s'engagera dans les troupes du duc de Bavière, voyagera en Europe et finira par s'exiler en Hollande en apprenant la condamnation de Galilée par l'Inquisition.

Selon les règles qu'il fixe dans son *Discours de la méthode*, la démarche scientifique est d'abord fondée sur un **doute** volontaire qui est une mise en question radicale des « préjugés des sens et de l'enfance ». L'expérience du doute est d'ailleurs la seule preuve de l'existence de la pensée et de celui qui pense (« Je pense donc je suis. »).

L'accès à la connaissance et à la vérité se fera donc par la seule **raison** dans un souci d'**ordre** et de **logique** : primauté des **idées claires et distinctes** ; **analyse** et réduction de la complexité à des éléments simples ; démarche qui procède par **intuition** et par **déduction** ; **dénombrements** et **inventaires** aussi exhaustifs que possible.

Dans cette quête de la connaissance, les choses et les êtres vivants devront être considérés comme des **assemblages d'éléments** régis par des **mécanismes** que l'homme de science aura pour tâche de décrire et d'expliquer.

1. L'ESPRIT CARTÉSIEN

- a) Lisez la présentation de la philosophie de René Descartes.
 b) Faites le travail d'écoute du document sonore.
 c) Recherchez d'autres exemples de l'esprit cartésien :
 – dans les illustrations de cette double page,
 – dans d'autres réalités françaises (les jardins publics, la façon de s'aborder, etc.).
 Comparez avec les comportements dans votre pays.



MICRO-TROTTOIR « SPÉCIALITÉS » FRANÇAISES

Cinq personnes sont interrogées sur leurs goûts et leurs habitudes.

■ Écoutez le document et complétez le tableau.

	1	2	...
Sujet abordé	l'enseignement de la grammaire
Critère de qualité ou justification	connaissance des règles

■ Regroupez les critères de qualité et les arguments pour dégager des traits de mentalité communs à ces personnes.

■ Faites des comparaisons avec les mentalités de votre pays.

2. LE NOUVEAU ROMAN

- a) Lisez la première page de *Dans le labyrinthe*. Relevez tout ce qui vous paraît étrange ou incohérent.
 b) Recherchez les manifestations de l'esprit cartésien :
 – dans la présentation du décor et des personnages,
 – dans la façon de décrire.
 c) Comparez cette page avec le début d'un roman traditionnel (un roman de Balzac, de Dickens ou de Dostoïevski par exemple).

Dans les années 60, l'écrivain Alain Robbe-Grillet et quelques autres comme Michel Butor et Nathalie Sarraute proposèrent une nouvelle conception du roman choquante pour le grand public. Voici la première page d'une de ces œuvres appartenant au courant littéraire appelé le Nouveau Roman.

Je suis seul ici, maintenant, bien à l'abri. Dehors il pleut, dehors on marche sous la pluie en courbant la tête, s'abritant les yeux d'une main tout en regardant quand même devant soi, à quelques mètres devant soi, quelques mètres d'asphalte mouillé ; dehors il fait froid, le vent souffle entre les branches noires dénudées ; le vent souffle dans les feuilles, entraînant les rameaux entiers dans un balancement, dans un balancement, balancement qui projette son ombre sur le crépi blanc des murs. Dehors il y a du soleil, il n'y a pas un arbre, ni un arbuste, pour donner de l'ombre, et l'on marche en plein soleil, s'abritant les yeux d'une main tout en regardant devant soi, à quelques mètres seulement devant soi, quelques mètres d'asphalte poussiéreux où le vent dessine des parallèles, des fourches, des spirales.

Ici le soleil n'entre pas, ni le vent, ni la pluie, ni la poussière. La fine poussière qui ternit le brillant des surfaces horizontales, le bois verni de la table, le plancher ciré, le marbre de la cheminée, celui de la commode, le marbre fêlé de la commode, la seule poussière provient de la chambre elle-même : des raies du plancher peut-être, ou bien du lit, ou des rideaux, ou des cendres dans la cheminée.

Alain ROBBE-GRILLET, *Dans le labyrinthe*, Éditions de Minuit, 1959 et 1962.

Les nouveaux enjeux de la laïcité

Le principe est pourtant sans ambiguïté. En se définissant comme laïque dans le premier article de sa Constitution, l'État français signifie qu'il se situe en dehors de la sphère religieuse, qu'il reconnaît toutes les confessions et reste neutre à leur égard. Réciproquement, les différentes organisations religieuses ne s'autorisent aucune ingérence dans les institutions de la République. C'est ce contrat qui fonde la liberté du citoyen en matière de pensée religieuse.

Toutefois, la mise en pratique de l'idéal laïque ne se fait pas sans accroc. Régulièrement, la France se divise en deux camps qui s'affrontent dans des débats virulents. Je ne parlerai pas ici de ceux qui opposent depuis longtemps les défenseurs de l'école laïque et ceux de l'école privée¹ mais d'un nouveau clivage qui est apparu récemment à deux occasions : en 1989, lorsque quelques jeunes filles musulmanes se sont présentées à leur collègue coiffées d'un foulard selon les préceptes de leur religion et en 1996 quand le pape Jean-Paul II a assisté aux cérémonies du 1 500^e anniversaire du baptême de Clovis². Là se sont opposés, d'un côté, les partisans d'une laïcité sans concession et, de l'autre, ceux d'une laïcité plus adaptée aux réalités d'aujourd'hui.

Je voudrais montrer que ces querelles me semblent d'un autre temps. Car les enjeux de la laïcité ne sont plus ce qu'ils étaient. Plus exactement, l'enjeu majeur de la laïcité – la liberté du citoyen – s'inscrit dans un contexte totalement nouveau.

De la Révolution jusqu'au milieu du xx^e siècle, il s'est agi de déposséder l'Église catholique des pouvoirs, des monopoles, des influences qu'elle exerçait dans de nombreux domaines. C'est désormais chose faite. La justice, l'état civil, la santé et la quasi-totalité de l'éducation sont depuis longtemps du ressort de l'État. Toutes les religions ont droit de cité et Galilée ne serait plus inquiété pour avoir fait une découverte scientifique contraire à un dogme religieux. Ce qui est nouveau en

revanche, c'est le paysage culturel et religieux de la France. L'Église catholique affaiblie n'affiche plus les mêmes prétentions. L'islam est devenu la deuxième religion de France. Le bouddhisme se développe avec l'immigration en provenance d'Asie du Sud-Est. La société française devient pluri-ethnique, pluriculturelle, pluri-religieuse et l'école en est le reflet.

Et c'est bien là l'enjeu majeur de la laïcité d'aujourd'hui. Faire en sorte que les enfants de ces écoles se parlent, comprennent leurs différences et qu'au-delà de ces différences, ils se retrouvent dans des valeurs universelles. Faire en sorte qu'en dehors de l'école, les médias, les associations, les familles puissent participer à cet effort d'information et de compréhension mutuelles. Deux changements d'attitudes pourraient y aider.

Tout d'abord, les passions seraient sans doute moins exacerbées si ceux qui influent sur l'opinion consentaient à une meilleure appréciation des faits. Professeur à l'École pratique des hautes études (seule université française où l'on étudie laïque-ment et scientifiquement les phénomènes religieux), Jean Baubérot³ a bien montré que dans l'affaire des foulards islamiques, ce qui n'était somme toute que le symbole d'une appartenance religieuse (au même titre que la kippa juive et la croix chrétienne) avait été perçu comme le premier acte d'un groupe cherchant à imposer une organisation sociale contraire aux lois de la République (l'inégalité des hommes et des femmes par exemple). C'était mal connaître la communauté musulmane française dans sa grande majorité. À confondre le symbole d'une identité avec une agression, la laïcité manque à sa mission d'objectivité et de neutralité.

Le deuxième changement d'attitude consisterait à prendre davantage en compte la dimension religieuse dans l'acquisition des connaissances scolaires. Professeur d'histoire et formatrice, Nicole Allieu⁴ met en parallèle la profonde inculture religieuse de beaucoup de jeunes avec une demande lisible dans les médias et

dans les sondages, qui « s'exprime en termes d'éducation à la tolérance et d'accoutumance au pluralisme culturel et religieux ». Répondre à cette demande consisterait par exemple à ne pas occulter le fait que de nombreuses œuvres artistiques et littéraires, de nombreux faits historiques ne peuvent se comprendre sans une culture religieuse. Il s'agirait aussi d'apprendre à écouter le point de vue de l'autre et à appréhender les connaissances certes selon

une démarche scientifique mais aussi dans leurs dimensions religieuse et personnelle.

Certains répliqueront qu'on met le doigt dans un engrenage fatal. D'autres craindront que l'école ne falsifie la vérité de leur religion. C'est un risque à courir face à d'autres risques : l'incompréhension mutuelle et le repli sur soi des communautés.

J. G., avril 1998.

1. l'enseignement privé scolarise 10 % des élèves. Il reçoit des subventions de l'État qui contrôle la formation des enseignants et les programmes. 2. Clovis (466-511) : roi des Francs qui avaient envahi le nord de la Gaule romaine. Grâce aux armes et à sa conversion au catholicisme, il conquiert un vaste territoire considéré comme le premier royaume de France (royaume des Francs). La commémoration de son baptême avait donc un caractère à la fois historique et religieux. 3. *Vers un nouveau pacte laïque*, Le Seuil, 1990. 4. *Laïcité et culture religieuse à l'école*, ESF, 1996.

3. L'ORGANISATION DU TEXTE

a) Lisez le texte ci-dessus et définissez brièvement l'objectif de l'auteur.

b) Lisez le tableau ci-contre. Analysez l'organisation du texte. Faites un compte rendu de cette organisation en résumant chacune des parties.

« L'auteur pose le problème de ... Il aborde cette question en ... »

Dans une première partie ... »

4. LES « VOIX » DU TEXTE

Faites la liste des différentes personnes ou groupes qui expriment directement ou indirectement une opinion dans ce texte. Notez cette opinion.

Exemple :

L'État français → exclut toute ingérence du domaine religieux dans le domaine civil et vice versa. Ambiguïté, car dans les faits, il aide les écoles privées.

5. COMPARAISONS

Mettez en relation chaque partie de ce texte avec les réalités de votre pays ou d'autres pays que vous connaissez.

Exemple : Statuts de l'État et des confessions.

En Angleterre, le souverain est chef de l'Église anglicane qui est soumise à un contrôle du Parlement. Mais l'Église anglicane n'a pas de monopoles...

ORGANISATION GÉNÉRALE DES TEXTES D'INFORMATION, DE RÉFLEXION ET D'ARGUMENTATION

Nous donnerons seulement ici les moyens qui permettent de rendre compte de l'organisation d'un texte.

■ 1. L'introduction (voir p. 83)

L'auteur y justifie son futur développement. Il fixe son objectif, expose son projet ou pose un problème.

• En introduction ... – En préambule ... – En avant-propos ...

L'auteur introduit son sujet par / en ... – Il attire l'attention du lecteur sur ... – Il aborde la question, le problème de ...

Le texte s'ouvre sur ... démarre sur ...

■ 2. Le développement

Quel que soit le type de développement (description, présentation d'informations, explication, démonstration, etc.) il doit être clair, logique et cohérent.

• Un développement en deux parties (deux temps, deux moments).

Dans une première partie (un premier paragraphe), l'auteur expose ... – La première partie est consacrée à un rappel historique ... à l'examen de ...

L'auteur passe ensuite à ... enchaîne avec ...

Une explication succède à ... fait suite à ...

Une anecdote sert de transition.

L'auteur donne l'exemple de ... cite ... évoque un souvenir personnel.

■ 3. La conclusion

L'auteur résume son propos, trace des perspectives, évoque un problème annexe.

• Le texte se termine, se conclut, se clôt sur ...

En conclusion ... – Pour finir, l'auteur rappelle ...

LA TOURAINE. IMAGE IDÉALE DE LA FRANCE

Dans *Les Hexagons*¹, le journaliste Alain Schifres fait avec humour l'inventaire des clichés, des idées reçues, des représentations héritées du passé qui composent l'imaginaire français. Il parle ici de la Touraine et des Tourangeaux.

On trouve toujours un Tourangeau pour vous persuader qu'il est au cœur du monde civilisé. Ce pays proportionné (l'Hexagone) serait taillé sur le patron d'une harmonie particulière : celle, forcément, de la région Centre. Un conservatoire de la modération, où les classes moyennes viennent acheter des vins frais à prix moyen. Où le vouvray² fut la boisson du juste milieu des jeunes cadres, entre champagne et petit blanc.

La région Centre marque le triomphe de l'esthétique *ni ni*. Ce curieux mimétisme s'observe tous les jours. Dans un dossier qu'il consacre à cette « vieille terre de radicalisme³ », *Le Monde* nous apprend qu'il y a ici une tradition qui est de gauche et une majorité qui est de droite et que l'on décèle, par raffinement de symétrie, au sud-est de l'extrême gauche, au nord-ouest de l'extrême droite. Bref, le Centre comme maquette du pays : « *La région Centre, c'est la France, avec ses équilibres, ses problèmes* » (Jean-François Deniau, qui préside le conseil général du Cher). Le Centre comme carrefour de l'histoire : « *C'est la confluence entre l'héritage du passé et les acquis du progrès* » (Jack Lang, qui est maire de Blois). Le Centre comme paysage idéal : « *L'écologie telle que je la vois s'accorde au tempérament de la Touraine et du Val-de-Loire* » (Brice Lalonde, qui est conseiller régional de l'Indre-et-Loire). On est *art de vivre* ici comme on est *too much* au Texas.

Même les industries sont légères. C'est à Orléans qu'on trouve l'Institut français de l'environnement et à Tours l'Institut français du goût. « *Vous êtes au centre de la rose des vents* », m'a dit avec orgueil un citoyen de cette ville forcément moyenne, « *exactement à la limite de l'influence atlantique et du climat continental* ».

« *C'est dans notre ville que les communistes se sont séparés des socialistes en 1920⁴* », poursuit mon guide, comme s'il y voyait une conséquence du climat. Suite à l'affrontement de l'« atlantique » et du « continental ». Son doigt pointa vers le sud : « *Nous recevons également les effluves du Midi, grâce à quoi l'ensoleillement est plus important qu'il n'y paraît.* » Pour faire bonne mesure, il m'indiqua d'un geste ferroviaire la direction de Saint-Pierre-des-Corps, « *qui est une plaque tournante* », et d'une main qui ondule, « *les coteaux qui succèdent aux plateaux* ».

Après l'averse, nous avons contemplé la « lumière de la Loire » : dans l'Hexagone, la qualité de la lumière annonce des mœurs éclairées. De même que la prétendue clarté du français plaide en faveur de sa présumée logique. En Touraine surtout, où l'on parle, comme il convient à cette espèce de point zéro, sans accent. Bref, on vient de loin examiner des êtres singuliers à force d'être normaux et qui, sans être sortis des écoles, parleraient un français venu de la Pléiade.

Alain SCHIFRES, *Les Hexagons*, Robert Laffont, 1994.

1. mot inventé par l'auteur : les habitants de l'Hexagone (la France). 2. nom d'un vin de la région. 3. parti politique républicain et laïque créé au XIX^e siècle et situé aujourd'hui au centre de l'échiquier politique. 4. c'est au congrès de Tours que les partisans d'une révolution sur le modèle soviétique quittèrent le parti socialiste.

Le château d'Azay-le-Rideau sur les bords de l'Indre.



La Touraine est une région de la vallée de la Loire qui comprend les villes de Tours, d'Amboise, de Chinon et de Blois. Du milieu du xv^e siècle jusqu'au milieu du xvi^e, les rois de France et leurs cours y résidèrent et y firent construire de magnifiques châteaux. Cette période de paix civile (la Renaissance) fut brillante dans tous les domaines culturels. L'aristocratie ainsi que des artistes et des écrivains comme Rabelais ou les poètes de la Pléiade (Ronsard, Du Bellay) cultivèrent un art de vivre où le goût du luxe, le culte de la beauté, le sens de la courtoisie et de la galanterie se mêlaient aux plaisirs de la table et des activités physiques. En 1539, le roi François I^{er} imposa l'usage du français parlé par la cour

6. IMAGES ET REPRÉSENTATIONS

a) Situez la Touraine sur la carte (intérieur de la couverture à la fin du livre) et lisez la légende de la photo ci-dessus.

b) Lisez le texte d'Alain Schifres. Faites la liste des sujets évoqués à propos de la Touraine et des représentations (idées, images, etc.) qui y sont rattachées.

Exemple :

Situation → au cœur du monde civilisé
→ au centre de la France

Géographie → proportionnée
→ ...

Production de vins (vouvray) → ...

c) Relevez et classez les mots et expressions qui suggèrent les idées suivantes :

- le milieu : au cœur de ...
- l'équilibre : proportionné ...
- la clarté : ...

d) Appliquez la démarche d'Alain Schifres à l'une des régions de votre pays. Regroupez les idées reçues et les représentations autour de deux ou trois mots clés.

7. LE VOCABULAIRE DE L'ESPACE

En bons cartésiens, les Français cultivent un goût immodéré pour le vocabulaire de la géométrie et de l'espace.

a) Reformulez le texte suivant sans employer les mots qui appartiennent au vocabulaire de l'espace :

La conférence que l'économiste Pierrot Carré a faite hier à l'espace forum devant un cercle de chefs d'entreprise s'inscrivait dans le cadre du pôle industriel de Beaulieu à l'horizon 2010. Mettant en parallèle l'évolution de ce site avec celui de Montagnac, il a tracé de sombres perspectives pour l'avenir. Il a préconisé un recentrage des activités, la délocalisation de certaines unités de production ainsi qu'un rééquilibrage de la pyramide des âges des ouvriers (50 % ont plus de 50 ans).

b) Comment dire en utilisant le vocabulaire de l'espace ? Trouvez l'équivalent dans la colonne de droite.

- | | |
|----------------------------------|--------------------------|
| • se présenter | • le triangle amoureux |
| • s'adapter | • un exclu, un marginal |
| • exagérer | • au niveau de ... |
| • un clochard | • dépasser les bornes |
| • le mari, la femme, l'amant | • Il est un peu utopiste |
| • en ce qui concerne ... | sur les bords. |
| • Dans certaines situations | • se situer, |
| il n'a pas le sens des réalités. | • s'insérer |

10. Sociétés pluriculturelles

Dans une société, la cohabitation de communautés qui ont des modes de vie différents, des histoires différentes et qui ne parlent pas la même langue peut être source d'enrichissements mais aussi de conflits. Vous vous pencherez sur ce débat en travaillant plus particulièrement l'enchaînement des idées et des arguments.

New York, une ville où près de cent communautés culturelles cohabitent.



À trois heures de route de New York : la communauté des Amish

« *Tous mes ancêtres étaient paysans et mes enfants le seront !* » confie David Ash, trente-sept ans, l'œil bleu passé, cheveux blonds et barbe taillée à l'*amish way*. David est un Amish « *regular* » ou « *normal* » donc conservateur, comme la plupart des vingt-cinq mille âmes de sa communauté du comté de Lancaster.

D'autres sont qualifiés d'« *ultras* » ou de « *mous* » ! Sur sa ferme de 27 hectares à Gordonville, il cultive la terre sans machine agricole, avec ses mules¹ pour seule aide. Un cheval tracte le « *buggy* », étroite carriole grise fermée, qu'on utilise pour chaque déplacement. Ici, on ne se sert ni de voiture ni même de bicyclette, le caoutchouc et surtout les pneumatiques, synonymes de vitesse, étant interdits.

Comme tous les soirs à la tombée du jour, David avance, pieds nus, jusque dans l'étable, à la seule lueur d'une lampe à pétrole qui fait danser son ombre. Il est suivi de son fils aîné Alan, dix-sept ans, qui remplit les mangeoires de foin et de maïs concassé. Pour traire ses trente-cinq vaches, David pose à terre son obligatoire chapeau de paille. Ses vêtements, comme ceux de la communauté, viennent de chez Kaufmann ou de chez Zimmermann, à Intercourse, la ville la plus proche : chemise grossière, bretelles et pantalon de coutil² noir

à braguette « *soldat suisse* »³. On ne verra jamais un Amish arborer une moustache ou bien une veste à boutons, des attributs réservés aux militaires. Car les Amish sont pacifistes. Toute leur existence s'articule encore autour de la Bible et de l'interprétation qu'en donna Jacob Amman, fondateur de la communauté. Un conseil d'évêques-paysans veille sur l'application de leurs sévères principes. D'une suspicion sans bornes à l'égard du progrès qui les éloigne de leur identité, ils ont donc décidé d'arrêter le cours du temps.

Dans le comté de Lancaster, le prix des terres agricoles est si exorbitant (100 000 F l'hectare, soit 3,5 fois plus que la moyenne en Pennsylvanie) que l'installation des jeunes pose problème ! Mais sans éducation autre que le strict nécessaire « pour faire un bon paysan et père de famille », les Amish n'ont guère d'autre choix. « *La Pennsylvanie a été le refuge de nos ancêtres persécutés en Europe jusque dans les années 1840 pour leur foi. Son relief en collines verdoyantes pouvait rappeler la Suisse, l'Allemagne et l'Alsace dont nous sommes tous originaires. Et puis, c'est la campagne ! Les grandes familles de paysans que nous sommes ne peuvent pas vivre en ville* », affirme David dans un large sourire. Grâce aux résultats des fermes amish, le

comté de Lancaster bat tous les records de rendement et de qualité aux États-Unis pour le lait, les poulets, les œufs et le bétail. « Nous n'utilisons pas l'électricité, nos évêques l'interdisent », explique David. Il faut cependant parfois trouver des arrangements et faire des entorses¹ aux stricts préceptes de la communauté. Ils emploient par exemple des générateurs Diesel pour réfrigérer les réservoirs de lait, une obligation sanitaire imposée par les laiteries. Autre concession à la modernité : une petite cabine téléphonique extérieure à la maison pour « ne recevoir et donner que les appels indispensables aux activités de la ferme, pas pour papoter ».

Les Amish prétendent vivre heureux, sans crime, sans électricité, sans photographie et sans machinisme agricole moderne. Tout prouve qu'ils le sont. Mais pour combien de temps encore ?

Michel LASSEUR,
Voyager Magazine, octobre 1997.



SOCIÉTÉS ET GROUPES HUMAINS

■ Les sociétés

Un groupe, un groupement, un peuple, une collectivité, une communauté – une ethnie (critère socio-culturel) – une civilisation (critère historique) – un clan, une tribu (critère de cohésion quasi familiale) – une race (critère biologique très contesté) – un membre du groupe – un individu.

■ Les particularités

Les particularités, les particularismes, les caractères distinctifs, les caractéristiques, la singularité de cette société ...

Cette société se distingue (se différencie) de ... par ...

Elle se caractérise par ... Les modes de vie contrastent avec ...

■ **L'identité** (ensemble des modes de vie, des croyances, etc., dans lesquels les individus d'une société se reconnaissent).

La culture commune aux membres du groupe.
La cohésion, l'unité d'une société.

■ Les minorités ethniques ou socioculturelles

Un pays peut respecter, protéger les minorités. Il peut chercher à les intégrer (l'intégration), à les assimiler (l'assimilation).

Un pays peut isoler, exclure ses minorités. Il peut pratiquer la ségrégation, la ghettoïsation (un ghetto).

Une minorité peut rester en marge, revendiquer son identité, son autonomie, son indépendance. Elle peut s'adapter, s'intégrer, se fondre dans le reste de la société.

1. animal issu du croisement de l'âne et de la jument. 2. toile grossière. 3. ancien mode d'ouverture sur le devant d'un pantalon d'homme (pièce de tissu qui se boutonne). 4. fait de ne pas respecter les préceptes.

1. LA CULTURE AMISH

Lisez le texte ci-dessus. Relevez et classez les particularités de la culture amish.

Religion et croyances : ...

Organisation de la société : ...

Population : ...

Économie : ...

Vêtements et vie quotidienne : ...

2. DÉFINITION DU MOT « CULTURE »

(Travail en petits groupes)

a) Complétez la liste des différentes particularités qui permettent de caractériser une culture (au sens de culture européenne, chinoise, maori, etc.).

b) Rédigez une définition précise du mot « culture ».

3. SOCIÉTÉS ET GROUPES HUMAINS

Présentez les caractéristiques culturelles d'une société que vous connaissez bien :

– sociétés disparues (la société égyptienne dans l'Antiquité) ;

– minorités culturelles intégrées dans un pays (les Basques en France et en Espagne) ;

– sociétés ayant conservé leurs spécificités (les Dogons du Mali).

L'ENCHAÎNEMENT DES IDÉES ET DES ARGUMENTS

■ 1. Succession d'arguments convergents

- *Premier argument* : D'abord ... Premièrement ... Tout d'abord ... En premier lieu ... Pour commencer ... De prime abord, il est évident que ... Nous commencerons par remarquer que ...
- *Arguments suivants* : Ensuite ... Deuxièmement ... En second lieu ... Par ailleurs ... De même ... En outre ... Autre fait (information, etc.) ... On peut ajouter ...
- *Deux arguments* : D'une part ... D'autre part – D'un côté ... De l'autre (ces formes peuvent introduire une opposition) ...
- *Gradation* : En outre ... De plus ... On ne se contente pas de ... Il ne suffit pas de ...
- *Argument d'un ordre différent* : À propos de ... En ce qui concerne ... Quant à ... En matière de ...
- *Argument final* : Enfin ... En dernier lieu ... Pour finir ... Dernier point ... Une dernière remarque ... Enfin, argument sans appel ...

■ 2. Introduction d'un argument divergent

En revanche ... Par contre ... Face à ce problème ... En contradiction avec cette idée ... Inversement ... À l'inverse ... À l'opposé de cette idée ... Contrairement à ce que vous pensez ...

■ 3. Idée de concession

a) **Ordre** : « Il pleut. Je sors. » (Le fait envisagé comme obstacle précède une conséquence inattendue.)

Obstacle

Certes ... Sans doute ... Effectivement ... J'admets que ... Je vous accorde que ... Je reconnais que ... J'en conviens ... Je vous concède que ...

Conséquence contradictoire

Pourtant ... Cependant ... Toutefois ... Malgré tout ... Néanmoins ... Il n'en reste (demeure) pas moins que ... Il n'empêche que ... Ça ne m'empêche pas de ...

b) **Ordre** : « Je sors. Il pleut. »

La deuxième phrase est introduite par :

Pourtant ... Et pourtant ... Et je vous fais remarquer que ... Et cependant ...

■ 4. Autres mots de liaison

• « **Or** » donne une information complémentaire ou exprime une restriction dans un raisonnement en trois parties :

« Je lui dois 200 F. Or il me doit 100 F. Donc, je ne lui dois plus que 100 F. »

• « **Encore que** » exprime une idée de restriction à la fin d'un enchaînement.

« Mon fils est bon en maths. Il a eu de bonnes notes. Encore que sa dernière note n'a pas été brillante (n'ait pas été brillante). »

N.B. : les formes présentées ici concernent exclusivement l'enchaînement des phrases. Pour l'organisation des arguments dans la phrase, voir le niveau 3 de cette méthode.

4. RÉDACTION D'UN TEXTE D'INFORMATIONS : LA SITUATION DES IMMIGRÉS DANS LA VILLE DE LOS ANGELES (ÉTATS-UNIS)

Un journaliste chargé de faire un article sur la situation des immigrés à Los Angeles a pris les notes ci-contre (pages 60 et 61). À partir de ces notes, vous devez rédiger un bref article.

a) Lisez les notes et repérez les idées principales que vous développerez dans votre article.

b) Lisez le tableau de grammaire ci-dessus.

c) Développez chacune des idées de votre article en portant une attention particulière à l'enchaînement des informations.

Exemple :

« La ville de Los Angeles accueille 20 % des émigrants des États-Unis. Certes, cela ne va pas sans problèmes. D'une part ... »

INTERVIEWS FAITES À LOS ANGELES.

Titre de l'article : **Une expérience de mélange des peuples**

OLIVIER SANTOS (originaire de Manille)

Arrivé à Los Angeles il y a 20 ans avec seulement 75 dollars en poche. Possède aujourd'hui une belle maison, deux grandes voitures. Ses enfants sont dans les meilleures écoles. Jamais il n'aurait pensé qu'il puisse en arriver là. Dans son quartier beaucoup d'étrangers. Dès son installation, son fils a été invité chez des voisins. Il y avait des enfants de toutes origines (Mexicains, Caraïbes, Asiatiques, etc.).

JUAN (originaire du Salvador)

Clandestin. Sans papiers. Dès son arrivée, il a tout de suite trouvé du travail : petits boulots correctement payés. Il apprend l'anglais et il est logé chez sa sœur qui est en situation régulière. Il espère qu'un jour sa situation sera régularisée. Il affirme qu'à L.A. (Los Angeles), tout le monde a la volonté de s'intégrer. Il existe même une école où l'on prépare les étrangers à l'examen pour l'obtention de la citoyenneté américaine.

UNE EMPLOYÉE DU SERVICE D'IMMIGRATION

L.A. accueille 20 % de l'immigration des USA. 200 000 nouveaux résidents chaque année. Près de 100 nationalités différentes.

On ferme les yeux sur la présence de beaucoup de clandestins. L'économie, ici, a besoin de main-d'œuvre bon marché. On préfère mobiliser les personnels de contrôle sur la recherche des gros employeurs qui abusent de la situation des clandestins. Beaucoup d'entre eux seront régularisés.

UN SOCIOLOGUE

L'immigration pose des problèmes. Il y a des conflits entre les communautés. Des Américains de souche ont créé des « comités anti-immigration ». Certains immigrés doivent repartir dans leur pays.

L'afflux d'immigrés a redynamisé la ville. En 14 ans, le nombre d'entreprises créées par des étrangers a triplé. Par exemple, les entrepôts désaffectés du centre-ville ont retrouvé une nouvelle jeunesse avec les Asiatiques qui y ont développé des fabriques de jouets.

UN DÉMOGRAPHE

Les habitants de L.A. sont partagés : 49 % pensent qu'il y a ségrégation raciale et ethnique. Les autres sont optimistes.

Les divisions sociales disparaissent (mariages, rôle de l'école). Les divisions raciales s'accroissent.

Il y a un risque de balkanisation de l'Amérique : une Amérique jeune et multiculturelle – une Amérique traditionnelle et d'âge moyen (le comté d'Elbert au Colorado compte 96 % d'Américains de souche. Sa population s'est accrue de 60 % en 6 ans).

DÉBAT À LA RADIO L'INTÉGRATION DES IMMIGRÉS EN FRANCE

■ Préparation à l'écoute

• *Situation* : La France compte 5 millions d'immigrés dont 1,5 million nés hors de France mais ayant la nationalité française et 1 million d'étrangers nés en France. 50 % des immigrés viennent du Maghreb ou des autres pays d'Afrique. Tout immigré rencontre des difficultés d'adaptation culturelle et d'insertion dans la société (emploi, relations, etc.). Ces difficultés se sont accrues pendant la crise économique des années 80 et 90.

Dans l'émission de radio « Le téléphone sonne », trois personnes répondent à la question d'une auditrice :
Éric Raoult : ministre délégué à la Ville et à l'Intégration.
Jean-Marie Bockel : maire de Mulhouse.

Souad Benani Schweizer : professeur de français.
Le débat est animé par *Alain Bédoué*.

• *Vocabulaire* : **au détriment de** (avec des désavantages pour ...) – **les racines** (ici, tout ce qui a constitué une culture d'origine) – **faire une croix sur ...** (décider d'oublier, d'abandonner quelque chose) – **un tronc commun** (ici, des connaissances, des règles, des valeurs communes) – **paupérisé** (rendu pauvre) – **un frein** (ici, un obstacle, un facteur de ralentissement) – **se leurrer** (se faire des illusions, se tromper) – **Jules Ferry** (homme politique de la III^e République qui, en 1880, instaura l'école publique obligatoire, gratuite et laïque, facteur d'unification culturelle du territoire français et d'égalité des chances).

■ Écoutez le document

• En utilisant les formes d'expression de l'opposition et de la concession, donnez une définition contrastée de l'intégration et de l'assimilation.

• Faites la liste des différents facteurs d'intégration mentionnés par les participants.

Complétez éventuellement cette liste.

■ Opinion personnelle

On vous pose la question : « Si vous deviez émigrer en France, pensez-vous que vous vous adapteriez ? »

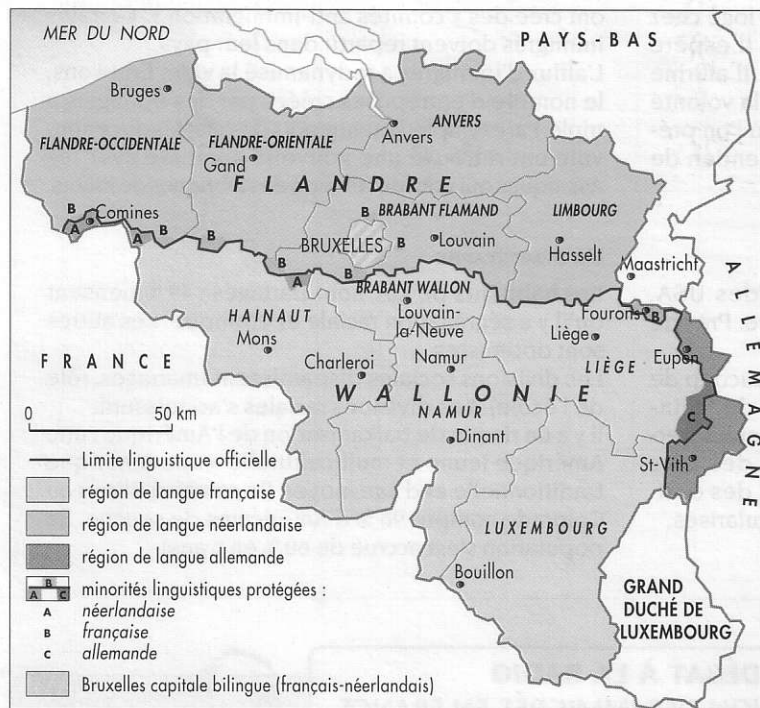
Faites une réponse argumentée en employant les formes du tableau de la page 60.

« Il y aurait d'abord le problème de la langue. Je reconnais que ... Malgré tout ... »



La fête du Têt à Paris.

La Belgique : laboratoire des identités



La Belgique est un État (monarchie constitutionnelle) indépendant depuis 1830. Il compte environ 10,5 millions d'habitants réunissant trois groupes linguistiques. La constitution belge distingue trois structures politiques :

Le niveau fédéral (le roi, le gouvernement, le Parlement) chargé de la défense nationale, des affaires étrangères, de la justice, de l'ordre public, de la santé et de la Sécurité sociale.

Le niveau communautaire (linguistique). Il y a quatre communautés : flamande (néerlandais), francophone, germanophone et la commission communautaire commune (français et flamand). Chaque communauté est dotée d'un gouvernement et d'un parlement qui gèrent l'éducation, la culture, les sports, la politique familiale, la jeunesse, le troisième âge et les handicapés.

Le niveau régional. Il y a trois régions : la Flandre, la Wallonie et Bruxelles. La région est compétente en matière d'aménagement du territoire, d'environnement, de logement et de travaux publics.

Pour les habitants francophones de la Belgique, il est aujourd'hui devenu habituel de se définir de manière plurielle : citoyens de leur commune, de leur province, ils le sont aussi de leur région (wallonne ou bruxelloise), de leur communauté (française), de la Belgique, de l'Europe, de la francophonie... Il ne s'agit pas simplement d'une énumération administrative, mais d'une conscience intuitive que notre espace est composite.

La communauté française de Belgique, qui incarne l'union de deux entités francophones de Bruxelles et de Wallonie, est un véritable laboratoire politique, culturel et audiovisuel.

Laboratoire politique, par la construction d'un fédéralisme sans cesse remis sur le métier. Fédéralisme qui a permis aux communautés culturelles d'être reconnues, y compris la petite communauté germanophone ; fédéralisme qui amène régulièrement la confrontation idéologique entre régions riches et régions plus pauvres, avec, à chaque échéance électorale, de nouveaux questionnements sur l'exercice de la solidarité nationale.

Laboratoire culturel, puisque la communauté française de Belgique, immergée dans le bain international

et abritant la capitale européenne, mène aussi une politique de décentralisation ou encore une politique « des centralisations » qui s'appuie sur les provinces wallonnes. L'hégémonie d'une capitale où l'offre culturelle s'est démultipliée – une quarantaine de scènes bruxelloises francophones proposent leurs spectacles au public belge et international – s'est accompagnée de la volonté d'intellectuels wallons de ne pas être absorbés par le pôle bruxellois. Elle est matérialisée par une décentralisation de centres dramatiques dans les principales villes de Wallonie et par l'implantation des grandes institutions musicales comme l'Orchestre philharmonique ou l'Opéra à Liège et la danse contemporaine à Charleroi.

Laboratoire audiovisuel, puisque la Belgique est câblée à plus de 90 % depuis les années 60. Depuis lors, nous captions des dizaines de chaînes de télévision étrangères. La communauté française est donc confrontée à la nécessité de maintenir son expression propre face à des chaînes, par exemple françaises, nettement plus puissantes. Fort heureusement, l'ancrage identitaire subsiste, avec pour preuve les audiences des chaînes publiques de la RTBF, de RTL-TVI (chaîne privée)

et de Canal Plus Belgique (chaîne à péage), qui cumulent plus de 50 % du total. L'existence du câble et l'apport financier de la communauté française ont aussi permis d'aller plus avant dans la télévision de proximité, puisque douze télévisions locales couvrent, depuis plus de vingt ans, Bruxelles et la Wallonie, avec un public qui ne cesse de croître.

À l'image de la France, la communauté française de Belgique est soucieuse du débat identitaire. Sur ce terrain, les positions défendues sur le plan international et européen, en particulier, sont les mêmes pour les trois communautés belges. Pour la communauté française (et de manière assez similaire pour la communauté germanophone), parce qu'elle veut exister, même et surtout parce qu'elle utilise une langue majoritaire en Europe. Pour la communauté flamande, parce que le fait d'utiliser une langue minoritaire à l'échelle européenne la met en situation de revendication de la pratique de sa culture.

Henry INGSBERG (secrétaire général du ministère de la Communauté française de Belgique), *Le Monde*, 20/09/97.

L'identité française face à la construction de l'Europe

La construction de l'Union européenne est en marche. Elle est déjà réalisée aux plans économique et monétaire. Certains Français, à droite comme à gauche, craignent que leur identité nationale et culturelle ne se dissolve dans l'ensemble européen.

Quand je regarde l'évolution de l'Europe depuis mille ans, apparaissent deux phénomènes concomitants : le tissage permanent – qui commence avec les abbayes cisterciennes – de liens de plus en plus nombreux entre les différentes parties de l'Europe, et, par ce biais, la création d'une civilisation européenne. L'Europe a été essentiellement construite « sur » et « contre » l'idée de chrétienté – cette chrétienté qui, par la suite, fut divisée en plusieurs courants.

Le deuxième phénomène est le développement des nations, par le biais des mariages, des échanges universitaires et commerciaux, mais aussi des guerres, qui sont des facteurs de compénétration.

Or, il me semble que chaque fois que l'on a voulu faire l'économie de cette dualité qui définit l'Europe – une civilisation commune et des nations spécifiques –, chaque fois que l'on a voulu prétendre qu'il n'y avait « que » la civilisation européenne et que les nations relevaient du passé, on est allé, en fait, vers le triomphe d'une nation sur les autres – que ce soit la France ou l'Allemagne –, et les choses ont explosé. De même, lorsque l'on a voulu dire qu'il n'y avait pas de civilisation européenne, mais des civilisations allemande, française, etc., on est allé vers une domination impériale de l'une de ces nations.

Toute construction européenne, qui ne tient pas compte, d'une manière très précise et scrupuleuse, de ces deux réalités qui vont de pair, connaît donc, ou connaîtra à un moment donné, un effet *boomerang*.

Pour ma part, je reste viscéralement attaché – peut-être parce que je suis d'ascendance italienne et que les Français de fraîche date sont souvent plus sensibles que les autres à cette réalité – d'abord, à une histoire, ensuite, à une langue. Ce qui m'amène à être choqué lorsque j'entends Claude Allègre prétendre que « l'anglais ne doit plus être considéré comme une langue étrangère » – je comprends par ailleurs bien son propos qui est de montrer que l'anglais est une clé d'accès à la technique et à la modernité, ce qui est une évidence. Je reste viscéralement attaché, enfin, à un modèle de construction politique dans lequel la laïcité joue un très grand rôle. Dans ce modèle, un pacte républicain est refondé, à chaque élection, par des citoyens qui renouvellent leur adhésion à la nation qui se développe, quant à elle, par des agrégations de gens venus d'ailleurs. Bref, c'est cet ensemble, qui peut se définir par le terme de « République », qui me paraît spécifique et, d'une certaine manière, exceptionnel. Cette exception trouve deux explications profondes dans le fait, d'abord, que la France a été le premier État centralisé d'Europe, avec les incidences que cela comporte sur la langue – ordonnance de Villers-Cotterêts – ce qui laisse des traces difficiles à effacer, ensuite, que la Révolution française, prolongeant cette centralisation et l'accentuant, à tort ou à raison, a coupé les racines avec Dieu et a reversé sur le sol national ce sens qui était un sens divin.

Max GALLO (historien, romancier, homme politique),
Le Figaro magazine, 22/11/1997.

5. IDENTITÉS BELGES ET ORGANISATION POLITIQUE

a) Les identités belges. Lisez la présentation de la Belgique et le premier paragraphe du texte. Comment un Belge francophone perçoit-il son identité ? Cette perception est-elle différente de celle d'un Français ? de la vôtre ?

b) L'organisation politique. D'après ce que vous connaissez de la Belgique, faites la liste des difficultés que ce pays peut rencontrer.

Lisez la suite du texte. Montrez que l'organisation politique et administrative est conçue de façon à éviter ces problèmes.

6. IDENTITÉ FRANÇAISE ET CONSTRUCTION DE L'EUROPE

a) Lisez la première moitié de l'article de Max Gallo. Notez les mouvements historiques qui sont évoqués. À quel mouvement de l'histoire se rattachent les événements suivants ?

- les guerres napoléoniennes ;
- les croisades ;

- la politique de Cavour en Italie ;
- la politique d'Hitler en Allemagne.

b) Lisez la deuxième partie du texte. Quelles sont les caractéristiques de l'identité culturelle française auxquelles Max Gallo est le plus attaché.

c) Le « modèle belge » peut-il constituer une réponse aux craintes de Max Gallo ?

7. DÉBAT : UNE SOCIÉTÉ MULTICULTURELLE EST-ELLE POSSIBLE ?

« Quels sont les risques d'une telle société et comment les éviter ? Quels sont ses avantages ? »

Avant de mener ce débat collectivement, vous pourrez constituer des groupes de travail sur des sujets précis :

- la vie quotidienne (présence de personnes de cultures différentes dans l'immeuble et le quartier) ;
- l'éducation (comment organiser une école pluriculturelle ?) ;
- les médias (peut-on éviter que chaque communauté ait son journal et sa chaîne de télévision ?), etc.